

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE CAMPENEAC
Séance du 4 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre Avril à vingt heures et douze minutes, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 28 mars 2024.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre - SAVIGNE Pascal - DRAGON Sandra - ALIX Mathilde - JUGEL Steven - WHITE Cécile - MAHIEUX Jérémy - MORIN-DIEGO Isabelle - GRANDVALLET Chantal - PICARD Laurence - DENIS Stéphane.

Absents excusés : LARGEAU Chantal ayant donné pouvoir à LE MOIGNE Nolwenn - TRANVAUX Patrice ayant donné pouvoir à ALIX Mathilde - MOUNIER Benoît ayant donné pouvoir à MAHIEUX Jérémy - DELOURME Jean-Pierre ayant donné pouvoir à PICARD Laurence - ARGENTE Luce ayant donné pouvoir à GABARD Bruno.

Secrétaire de séance : Bruno GABARD.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 19

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Délibération n°2024/20

Objet : Approbation des comptes de gestion 2023 – Budget principal.

L'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par la Trésorerie de PONTIVY. Les comptes de gestion établis par ce dernier sont conformes aux comptes administratifs pour le Budget principal de la Commune. L'identité de valeur est constatée entre les écritures du compte administratif du Maire et les comptes de la Trésorerie de PONTIVY.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

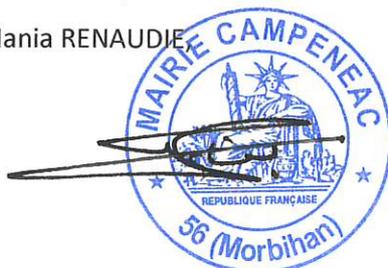
- | | | |
|-----------------|------------------|---------------------------|
| - Présents : 14 | - Pour : 19 | - Majorité absolue : 10 |
| - Votants : 19 | - Contre : 0 | - Suffrages exprimés : 19 |
| | - Abstention : 0 | |

Au vu de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Adopte** le compte de gestion de la Trésorerie de PONTIVY relatif au budget principal pour l'exercice 2023, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Pour copie conforme,

Madame Hania RENAUDIE
Maire.



Monsieur Bruno GABARD,
Secrétaire de séance.